

COMMUNE D'ARLEBOSC

TARIFS LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS

I - LOCATION AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE :

1° Pour les manifestations lucratives :

- Pour un concert : 200 €
- Pour une soirée dansante : 150 €
- Pour une représentation théâtrale, un cinéma, un loto, un concours de belote : 120 €
- Pour l'Ecole Privée d'ARLEBOSC marché de Noël gratuit, plus une autre manifestation avec participation forfaitaire de 50 € pour les frais de ménage.
- Pour l'organisation d'une manifestation au profit du Téléthon : gratuit

2° Pour des manifestations non lucratives :

- Assemblée générale : 50 €

Pour ces manifestations non lucratives une participation forfaitaire de 50 € sera demandée pour les frais de ménage.

II - LOCATION AUX ASSOCIATIONS EXTERIEURES A LA COMMUNE :

- Pour une manifestation lucrative : 320 €
- Pour une manifestation non lucrative, il sera demandé une participation de 70 € pour les frais de ménage.

III - LOCATION AUX PARTICULIERS :

1° Pour les contribuables des communes d'ARLEBOSC et de COLOMBIER LE VIEUX

- Fête de famille, soirée privée : 220 €

2° Pour les personnes extérieures aux communes d'ARLEBOSC et de COLOMBIER LE VIEUX :

- Fête de famille, soirée privée : 320 €

Dans tous les cas une caution d'un montant de 500 € sera demandée ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant sa responsabilité pour les risques locatifs.